



REGLES LOCALES GOLF BLUE GREEN DE BELLEFONTAINE

Les règles locales permanentes complètent le règlement et les règles locales permanentes de la FFGolf et des épreuves fédérales amateurs *en vigueur :

Notamment :

1. Hors limites (Règle 18.2)	8. Cadence de jeu (Règle 5.6)
2. Zones à pénalité (Règle 17)	9. Interruption et reprise du jeu (Règle 5.7)
3. Conditions anormales du parcours (y compris obstructions inamovibles) (Règle 16)	10. Moyens de transport
4. Dropping Zones	11. Conseil dans une compétition par équipes (Règle 24)
5. Partie intégrante	12. Rendre la carte de score (Règle 3.3)
6. Alternative coup et distance	13. Résultats et fin d'une compétition
7. Liste des têtes de driver et des balles conformes (Règle 4)	14. Code de comportement (Règle 1.2)

**Vademecum en vigueur a retrouvé sur le site de l'AS Bellefontaine*

Généralités :

Piquets de distances sur le terrain jusqu'à l'entrée du green sont à 135m et 90m.

L'usage des voiturettes en compétition n'est pas autorisé (sauf dérogation médicale).

Les joueurs sont autorisés à utiliser des instruments qui mesurent ou estiment uniquement la distance (télémètre).

Hors limites (règle 18) : Les limites de « l'aire de jeu » sont définies par des piquets blancs, la clôture électrique et/ou à défaut par les routes bordant la propriété. Le chemin contournant le club house et desservant les départs des parcours Blanc et Jaune est hors limite.

Balle enfoncée dans la zone générale (règle locale F-2.1) : Le dégagement gratuit est autorisé en se droppant dans la zone générale (*tondue à hauteur de fairway ou moins*).

Dégagement de conditions anormales (règle 16.1) : Le chemin dans sa partie remontante (sens du jeu) des trous 9 Blanc et 9 Rouge est considéré comme une condition anormale du parcours à ce titre le dégagement gratuit est autorisé.

Cadence de jeu (Règle 5.6) : Le Comité établit le temps imparti pour jouer le tour, temps à ne pas dépasser. Chaque groupe doit donc terminer son tour dans ce temps. Il est de la responsabilité des joueurs de respecter ce temps imparti. **Première infraction un coup de pénalité, deuxième pénalité générale.**

Nettoyer la balle (Règle locale E2) : Suivant les conditions climatiques, sur décision du comité expressément notée sur la carte de score. Possibilité de relever, nettoyer et replacer la balle sur la zone générale (*tondue à hauteur de fairway ou moins*) du parcours sans pénalité à condition de marquer la position avant de relever la balle.

Pénalité générale selon la Règle 14.7a.

PENALITE POUR INFRACTION AUX REGLES LOCALES

Match-play : perte du trou – Stroke play : deux coups